

## Place Maurice Marland ré-aménagée

### La biodiversité au service de son identité balnéaire : suggestions

Les propositions présentées ci-après seront à affiner et à compléter par des échanges auprès de professionnels conseils (CAUE et autres, que Thierry PHILIPPE a la possibilité de solliciter)

*Nous avons privilégié des plantes locales spontanées, parfois devenues rares sur Saint Pair du fait de l'urbanisation. Cela nécessitera de trouver des pépinières proposant ce type de plantes locales adaptées à la biodiversité animale locale.*

**On préconise aussi :**

- *des plantes introduites depuis longtemps et naturalisées en lien avec le passé balnéaire de Saint Pair.*
- *des plantes d'origines plus variées mais adaptées aux rudes conditions de vie littorales (sable et vent) et souvent préconisées dans les aménagements (donc moins patrimoniales, uniformisant les paysages).*

*En résumé, ce qui a présidé aux choix :*

- *la facilité d'entretien (pas besoin d'arrosage ou presque),*
- *l'aspect paysager,*
- *l'aspect patrimonial,*
- *la reconquête de la biodiversité (privilégier les plantes pollinisatrices par exemple).*

**Les plantes - en bleu dans le tableau au verso - sont présentées illustrées dans la plaquette « Suggestions biodiversité : illustration en photos », plaquette jointe à cette note**

Nous avons donc suggéré ici un ensemble de plantes pour donner une idée de ce qui pourrait être implanté à l'occasion de la mise en œuvre de ces aménagements.

Mais, il ne s'agit que de suggestions !

Une liste (non exhaustive) d'autres plantes est aussi proposée en dernière partie.

**Repères sur  
l'esquisse**

**Suggestions**

11.1	<p><b>Haie</b> : <b>Genet à balais</b> (Cytisus scoparius), voire genet d'Espagne (Spartium junceum), Le genêt anannas (Cytisus battandieri) plus adapté au milieu sableux mais non local ; tapis de plantes vivaces fleuries <b>giroflées</b> (Erysimum cheeri), <b>matthiole</b> (Matthiola sinuata ou incana), l' <b>armérie</b> (Armeria maritima ou arenaria)</p>
11.2	<p><b>Massif avec arbre(s)</b> : l'<b>arbousier</b> (Arbutus unedo) le <b>chêne vert</b> (Quercus viridis) plantés dans les villas de St pair dès fin du 19<sup>ème</sup>), adaptés au réchauffement climatique et au littoral. Des arbres, qui, taillés peuvent apporter l'ombre. Placé ici, ils ne devraient pas gêner la vue. Pour les accompagner <b>Agapanthes</b> et <b>Rosier pimprenelle</b>.</p>
11.3	<p><b>Haie de séparation parking et espace de découverte de la baie, de repos, de spectacle</b> : <b>Tamaris de France</b> (Tamaris gallica). Le tamaris a été privilégié par l'homme dans le Sud Manche en lien avec Les sauniers (Jean Yves Cocaign, vains) ; c'est une espèce adaptée au sel et au sable, peu encombrante, à feuillage caduc, avec sur le devant une rangée plus basse d'<b>oyat</b> (pas d'arrosage), l'<b>elyme des sables</b> (Leymus arenarius), et l'euphorbe des dunes ( Euphorbia paralias), plante de la dune, fixatrice.</p>
11.4	<p><b>Bosquet, autour des bancs, protecteur du vent</b> : plusieurs propositions peuvent être réfléchies : l'<b>argousier</b> (Hippophae rhamnoides), arbrisseau en limite Sud de sa répartition géographique, qui est (et surtout était) présents sur nos arrières dunes, avec ses fruits oranges comestibles, (arbuste piquant, il doit être interne dans le massif, ou placé ici pour limiter l'accès aux chats- chien par exemple ; <b>la mauve en arbre (Lavatera arborea)</b> espèce spontanée sur le littoral ; <b>le lupin en arbre</b> (Lupinus arboreus ,1m50-2m jaune blanc ou bleuté, résiste à -10°C). En bordure <b>le rosier pimprenelle</b> (détruit de nos dunes de St Pair par l'urbanisation) et l'<b>Agapanthe bleu</b> (Agapanthus sp.)</p>
11.5	<p><b>A préserver nos cyprès de lambert</b> (Cypressus macrocarpa), arbres plantés à la grande époque balnéaire de Saint pair, début XXIème, <i>arbre exempt des attaques par les chenilles processionnaires</i>, magnifique dans le coucher de soleil vu de la place De gaulle ; autour plantation de <b>rosier pimprenelle</b> et massif d'<b>Agapanthes</b> (Agapanthus) en groupe ces 2 plantes donnant l'unité à l'ensemble.</p>
11.6	<p><b>Haies et glacis préexistants à conserver</b> : <b>le glacis demande à être végétalisé</b> : la valériane ou <b>centranthe rouge</b> (Centranthus ruber), <b>le sénéçon cinéraire</b> (Senecio incana) très présent sur notre littoral ; des euphorbes rayonnantes et couchées comme l'<b>euphorbe de corse</b> (Euphorbia myrsinites) ; la figue marine (Carpobrotus edulis) ; attention, la figue marine est très couvrante mais c'est une plante invasive dans le Nord Cotentin. Dans cette situation de plantation, il ne devrait pas y avoir de problème.</p>
11.7	<p><b>Arbustes masquant en partie la salle</b> : ensemble d'<b>hortensias</b> (hydrandea sp.) ; le <b>Rosmarin</b> (Rosmarinus officinalis), <i>la bonjeanie hérissée</i> (Dorycnium hirsutum).</p>
11.8	<p><b>Petits massifs bas, fleuri, plantes spontanées</b> : <b>le rosier pimprenelle blanc</b> (Rosa pimpinelliflora), <b>l'arméria maritime</b> (Armeria maritima), <b>l'œillet de France</b> (Dianthus gallica), espèce magnifique encore présente à Chausey, protégée, et bien adaptée au sable sec ; il était présent sur les dunes de Saint pair.</p>
11.9	<p><b>Plantation (*) dans des espaces circulaires sur le glacis</b> (diamètre 80cm à 1 m), en perçant le goudron noir et coulant afin de transformer cette pente inesthétique et artificielle en bordure de mer (2°- ligne très exposée). Il faut choisir des plantes très résistantes aux embruns et couvrantes, fixatrices du sable : <b>le chiendent des sables</b> (Elytrigia juncea) ; <b>l'élyme des sables</b> (Leymus arenarius) ; <b>le saule rampant</b> (Salix repens), <b>le liseron des dunes</b> (Convolvulus soldanella), ou encore des euphorbes rayonnantes et couchées comme l'<b>Euphorbe de corse</b> (Euphorbia myrsinites), <b>l'arroche des sables</b> (Atriplex laciniata)</p>

(\*)

Les plantes, en atténuant la chaleur du goudron, l'été, limiteront les coulures si elles colonisent une partie importante de l'espace. Le goudron pourra toujours jouer son rôle protecteur contre les marées.

**Nous proposons d'introduire cette modification par étape afin de tester la colonisation par les végétaux et le succès de l'opération. Au départ, elle ne serait testée que sur une dizaine de m2 environ.**

## AUTRES PROPOSITIONS

D'autres plantes adaptées peuvent être utilisées.

Certaines le sont souvent par les Paysagistes ce qui a pour effet de « banaliser » le site

- **Des arbres** : Tamaris de printemps (*Tamarix tetrandra*) ; le palmier (*Trachycarpus fortunei*) très adapté à notre région (puisqu'il y en a moult germinations spontanées au Carmel) ; le poirier (*Pyrus eleagnifolia compacta*) ; le Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*) présent spontanément en Loire atlantique-Vendée mais au développement un peu trop important ici.
- **Des arbustes** : les cordylines qui ont l'avantage de ne pas cacher la vue, l'Oliver de bohême (*Eleagnus angustifolia*) ; le lyciet commun (*Lycium halimifolium*) ; la germandrée en arbre buissonnante (*Teucrium fruticans*) ; la bourdaine à feuilles découpées (*Rhamnus frangula asplenifolia*)...
- **Des buissons hauts** : l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) ; *Cistus laurifolius* (ciste à feuilles de laurier qui supporte facilement les conditions littorales de notre côte), le laurier rose (*Nerium oleander*) ; plusieurs variétés de rosier (*Rosa* sp.) ; le sénécio gris (*Brachyglottis greyi*) jaune et très florifère (assez haut, 3m)
- **Des buissons bas** : l'ajonc nain (*Ulex minor*), l'ajonc de Provence (*Ulex parviflorus*) ; La centaurée rude (*Centaurea aspera*) qui est adaptée au milieu et en disparition sur St pair...
- **Des plantes vivaces résistantes à la sécheresse** : sauge de Jérusalem (*Phomis fruticosa*) ; de nombreuses laiches (*Carex flagelifera kiwi*, *Carex arenaria*, *Carex testacea*)...

Sélection conçue par Thierry PHILIPPE

Avec les vifs remerciements de l'équipe de l'UAASP